



Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.



Conférence mondiale UIP des jeunes parlementaires à Tokyo

Démocratie, paix et prospérité

Note d'information

CONTEXTE ET OBJET DE LA CONFERENCE

L'UIP a affiché pour la première fois sa volonté de promouvoir la participation des jeunes en politique dans la résolution intitulée *La participation des jeunes au processus démocratique* qu'elle a adoptée à sa 122^{ème} Assemblée (Bangkok, mars-avril 2010). En 2013, l'UIP a créé le Forum des jeunes parlementaires dans l'idée de promouvoir la participation des jeunes à l'activité parlementaire et de faire émerger le point de vue de cette classe d'âge sur les travaux de l'UIP. En octobre 2014, l'UIP a organisé à Genève une Conférence mondiale des jeunes parlementaires, convoquée sur le thème *Mettre la démocratie à l'épreuve*, qui a constitué un cadre particulièrement adéquat pour examiner les moyens d'encourager les jeunes à participer au processus démocratique.

La Conférence mondiale UIP des jeunes parlementaires à Tokyo devra consolider ces acquis et examiner d'autres domaines dans lesquels la mobilisation des jeunes est essentielle. Elle portera ainsi sur la question de la paix et de la prospérité.

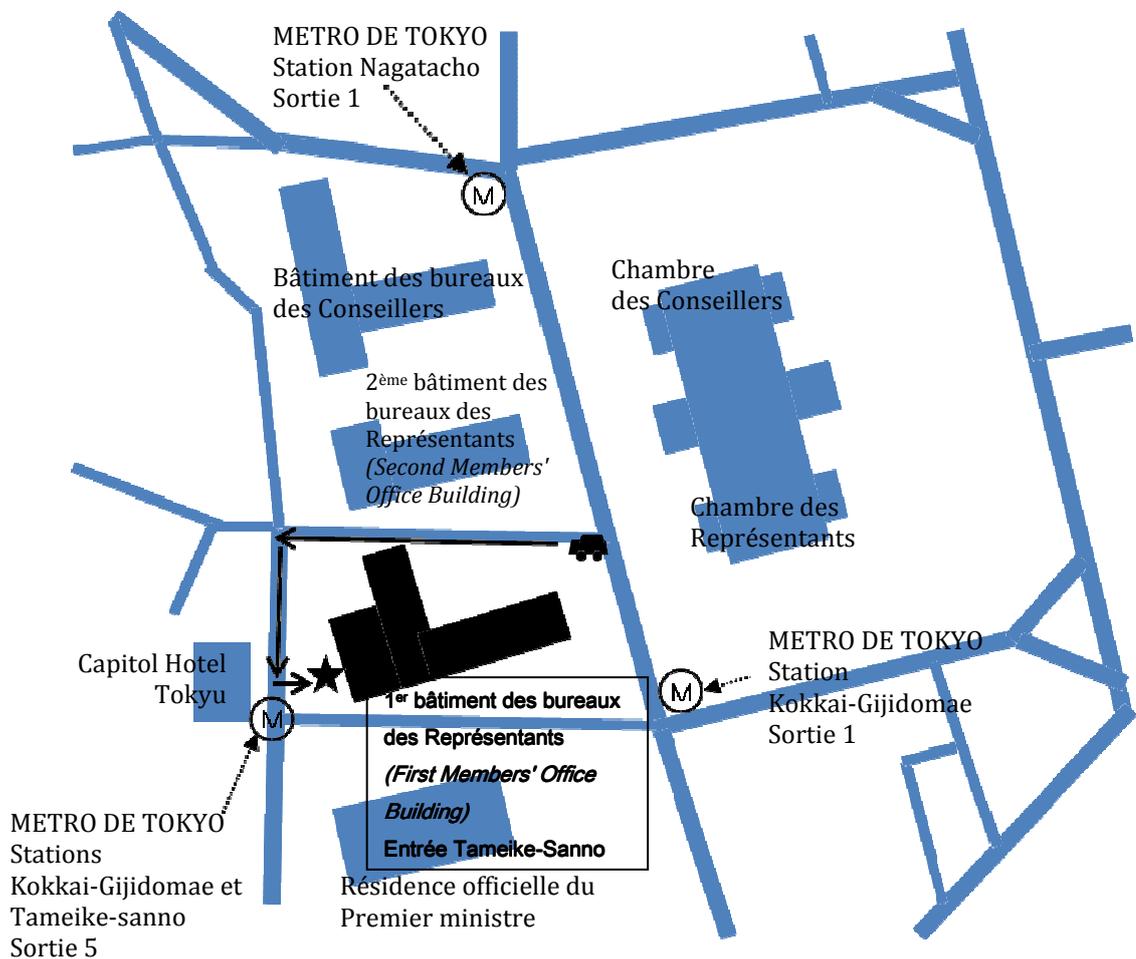
La crise économique et sociale et les nombreux conflits auxquels nous assistons aujourd'hui font peser une lourde menace sur le développement de nos sociétés. Les jeunes de 15 à 25 ans représentent un cinquième de la population mondiale. Pourtant, ils sont près de trois fois plus susceptibles que les autres classes d'âge d'être au chômage (certains pays affichent même un taux de chômage des jeunes supérieur à 50 pour cent). La qualité médiocre des systèmes éducatifs constitue toujours un problème majeur dans beaucoup de régions du monde. Les jeunes sont surreprésentés également parmi les victimes directes et indirectes des violences, qu'elles découlent de la délinquance, du terrorisme ou des conflits armés.

Une société prospère, pacifique, sûre et inclusive passe par l'implication et la mobilisation des jeunes. Pour renforcer les liens entre les jeunes actifs en politique et définir des solutions novatrices et créatives pour la paix et la prospérité, l'UIP et la Diète nationale du Japon organisent à Tokyo une nouvelle Conférence mondiale UIP des jeunes parlementaires.

LIEU ET DATE

La Conférence se tiendra les 27 et 28 mai 2015 dans le premier des deux bâtiments qui abritent les bureaux des membres de la Chambre des Représentants ("*First Members' Office Building*"), dans l'enceinte de la Diète nationale du Japon, à l'adresse suivante: 2-2-1 Nagata-cho, Chiyoda-ku, Tokyo 100-8981, Japon.

Les participants sont priés de noter qu'ils devront pénétrer dans ce bâtiment par l'entrée **Tameike-sanno** (★ sur le plan).

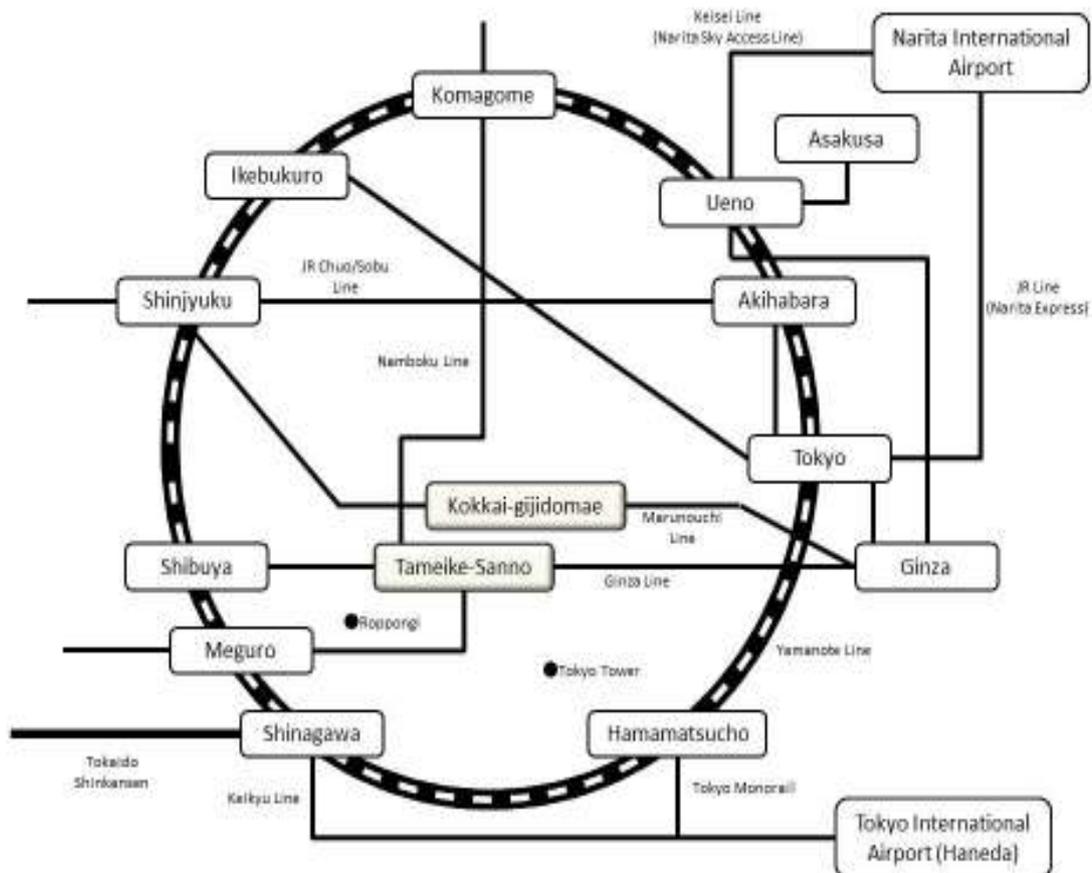


Les stations de métro les plus proches sont Kokkai-gijidomae (lignes Chiyoda et Marunouchi) et Tameike-sanno (lignes Ginza et Namboku).

Les 27 et 28 mai, une navette assurera la liaison matin et soir entre deux des hôtels officiels (Hotel New Otani Tokyo et Toshi Center Hotel Tokyo)¹ et le lieu de la réunion et des réceptions. Des informations plus précises seront communiquées sur le site web de l'UIP d'ici la Conférence.

¹ Le Capitol Hotel Tokyu est situé juste en face du bâtiment qui accueillera la Conférence.

Compte tenu des conditions de circulation aux abords de la Diète nationale, il est recommandé aux participants d'utiliser cette navette ou le métro pour leurs déplacements.



PARTICIPATION

Peuvent participer à la Conférence les jeunes parlementaires de moins de 45 ans. Les Parlements sont invités à envoyer une délégation de quatre personnes au maximum, qui devrait être conforme au principe de la parité entre hommes et femmes et comprendre les plus jeunes membres du Parlement.

Les Membres associés et observateurs de l'UIP travaillant sur des sujets relatifs aux jeunes sont aussi invités à participer à la Conférence.

ORGANISATION DES TRAVAUX

Conformément à la pratique habituelle, tous les participants auront les mêmes droits de parole. Afin que les discussions soient aussi fructueuses et enrichissantes que possible, les règles ci-après seront observées :

- Il ne sera établi de liste d'orateurs pour aucun des points inscrits à l'ordre du jour. Une fois que les intervenants auront présenté le point à l'étude, la

parole sera donnée aux participants qui pourront poser des questions et formuler des remarques.

- L'expérience prouve que ce genre de réunion ne se prête pas à la lecture de déclarations établies à l'avance. Sous réserve des dispositions que pourra prendre le Président au vu des circonstances, les contributions orales ne devront pas dépasser trois minutes. Les participants pourront s'exprimer plusieurs fois sur chaque point, en particulier pour répondre à d'autres interventions.
- Les séances de la Conférence comprendront des exposés, présentés par des intervenants, des débats en groupe de travail et des réunions-débat dans le cadre de séances plénières animées par un modérateur.

Deux co-rapporteurs résumeront les travaux de la Conférence à sa séance de clôture.

DOCUMENTS

Les participants recevront le texte des présentations des intervenants dès qu'il sera disponible. On s'efforcera de les mettre à disposition en anglais et en français.

Dans la mesure du possible, l'UIP mettra à disposition des participants des documents d'information concernant les thèmes inscrits à l'ordre du jour.

Les participants souhaitant faire distribuer à leurs collègues des documents en rapport avec la Conférence sont priés d'en fournir des exemplaires en nombre suffisant; ces documents seront disposés sur une table prévue à cet effet.

LANGUES

L'interprétation simultanée des débats sera assurée en anglais, arabe, espagnol, français et japonais.

INSCRIPTION

Les parlements sont priés de faire connaître la composition de leur délégation en renvoyant le formulaire d'inscription ci-joint le 27 avril 2015 au plus tard à chacune des deux adresses suivantes :

Union interparlementaire
5 chemin du Pommier
Case postale 330
1218 Le Grand-Saconnex
Genève, Suisse
Courriel: postbox@mail.ipu.org
Téléphone : +41 22 919 41 50
Fax : +41 22 919 41 60

Inter-parliamentary Relations Division
House of Representatives
National Diet of Japan
1-7-1 Nagata-cho, Chiyoda-ku,
Tokyo 100-0014, Japon
Courriel: ipujapan@shugiinjk.go.jp
Téléphone : +81 3 3581 5685
Fax : +81 3 3581 2900

VISAS

La Diète nationale du Japon veillera en principe, par l'intermédiaire des autorités nationales compétentes, à ce que les visas soient délivrés sans frais à toutes les personnes invitées à la Conférence.

On trouvera à l'adresse suivante la liste des pays dont les nationaux sont dispensés de visa pour un séjour de courte durée au Japon :

http://www.mofa.go.jp/j_info/visit/visa/short/novisa.html

Aucun visa ne sera délivré à l'arrivée au Japon. Les participants qui ont besoin d'un visa sont priés de s'en procurer un suffisamment à l'avance. Veuillez joindre une copie de la lettre d'invitation au formulaire de demande de visa. Ils pourront obtenir des informations complémentaires à ce sujet auprès du service des visas de l'Ambassade ou du Consulat général du Japon compétent pour leur pays ou leur région.

HEBERGEMENT

Le coût du billet d'avion et du logement ainsi que les frais de subsistance devront être assumés par les participants.

Comme il s'agit d'une période chargée pour les hôtels situés à proximité de la Diète, il est conseillé aux délégués de faire leurs réservations dès que possible.

La Diète nationale du Japon a effectué des pré-réservations à un tarif préférentiel dans les hôtels suivants, qu'elle considèrera comme les hôtels officiels:

- Capitol Hotel Tokyu
- Hotel New Otani Tokyo
- Toshi Center Hotel Tokyo

Ceux qui souhaiteraient réserver une chambre dans l'un des hôtels mentionnés ci-dessus pourront se référer à la liste envoyée par courrier électronique.

Le nombre des chambres étant limité, les participants sont invités à procéder à leur réservation sans attendre.

Les participants sont priés de régler leur facture directement auprès de l'hôtel. Ils trouveront sur la liste des informations détaillées sur les hôtels officiels (adresse, taille des chambres, etc.).

Conformément à la pratique en vigueur dans les hôtels à Tokyo, seules les réservations assorties des coordonnées d'une carte de crédit servant de garantie seront confirmées.

TRANSPORT

A l'arrivée, les participants devront organiser eux-mêmes leur transfert par véhicule particulier, transport public ou taxi de l'aéroport à l'hôtel.

La Diète nationale du Japon organisera le transport entre les hôtels officiels et le lieu de la réunion et des réceptions.

RECEPTION

La Diète nationale du Japon invite tous les participants à un buffet pour le déjeuner. Il les convie en outre à une réception de bienvenue le 27 mai et à un cocktail de clôture le 28 mai. Un programme culturel japonais traditionnel sera présenté lors de la réception du 27 mai. Des précisions seront fournies sur ces invitations en temps utiles.

EXCURSION

La Diète nationale du Japon invite les délégués à visiter Kyoto, l'ancienne capitale du pays, dans le cadre d'une excursion d'une journée prévue le 29 mai 2015.

Les délégués intéressés sont invités à cocher la case correspondante sur le formulaire d'inscription ci-joint et à retourner ce document pour le 27 avril 2015, conformément aux indications fournies ci-dessus (heure locale au Japon: GMT + 9).

Ce délai est impératif, car le nombre des participants doit être confirmé peu de temps après.

Les participants à l'excursion quitteront Tokyo pour Kyoto le 29 mai au matin; ils emprunteront le Shinkansen Super Express. L'excursion, qui doit durer 12 heures, partira de Tokyo vers 8 ou 9 heures. Les personnes souhaitant y participer sont invitées à réserver leur vol et leurs nuits d'hôtel en fonction des horaires mentionnés.

Le parlement hôte prendra en charge le coût du transport, du déjeuner et des billets d'entrée. Un service de navette sera mis en place à l'intention des participants à l'excursion entre les hôtels officiels et la gare de Tokyo.

Un complément d'information sera fourni en temps utiles.

SERVICE MEDICAL

Un poste de premiers secours sera mis en place sur les lieux de la Conférence pendant la durée de la réunion. Tous les autres soins et frais médicaux seront à la charge des participants.

ASSURANCE

Il est recommandé aux participants de contracter toutes les assurances utiles avant leur départ pour le Japon. La Diète nationale du Japon décline toute responsabilité en cas de maladie ou d'accident survenus pendant le séjour au Japon.

GUICHET D'INSCRIPTION

Le guichet d'inscription sera situé à l'entrée **Tameike-Sanno**, dans le *First Members' Office Building*. Ce service sera ouvert selon l'horaire suivant :

- 26 mai : de 14 heures à 18 heures.
- 27 mai : de 8 heures à 18 heures.
- 28 mai : de 8 heures à 17 heures.

Les participants sont priés de s'inscrire dès leur arrivée au *First Members' Office Building*. Une plaquette d'identification valable pour la durée de la conférence et une sacoche leur seront remis à cette occasion.

SECURITE

Tous les participants sont priés de porter leur badge d'identification pendant la conférence et aux réceptions.

Les mesures de sécurité en vigueur dans le bâtiment de la Diète nationale du Japon sont particulièrement strictes. Les participants devront se soumettre à des contrôles de sécurité par scanner à rayons X et détecteur de métal à leur arrivée sur les lieux. Une affluence importante étant prévisible les deux matins de la conférence, les participants sont priés de se présenter suffisamment à l'avance à l'entrée du bâtiment.

AUTRES SERVICES

- Guichet d'information
- Business centre
- Salle de prière œcuménique
- Service de restauration pour le déjeuner et la pause-café (dans l'entrée principale)
- Casiers (un par délégation)

AUTRES INFORMATIONS UTILES

a) Fuseau horaire

Le décalage avec l'heure GMT est de + 9 heures.

b) Climat

Fin mai, la température varie de 15 à 24°C en moyenne à Tokyo. Le niveau de précipitations en mai est de 137 millimètres en moyenne et l'humidité de 70 pour cent.

c) Electricité

A Tokyo, le courant est de 100 volts et 50 hertz. Les prises sont de type A (deux fiches plates).

d) Monnaie

La monnaie officielle du Japon est le Yen japonais (JPY). Les hôtels officiels acceptent des changer en Yen les principales monnaies étrangères.

On trouvera sur le site web suivant d'autres informations utiles pour préparer un séjour à Tokyo:

Japan: The Official Guide (Japan National Tourism Organization)

<http://www.jnto.go.jp/eng/arrange/essential/>